



Conseil de sécurité

Distr. générale
1^{er} septembre 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 31 août 2020, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous informer que votre lettre datée du 27 août 2020 (S/2020/868) faisant référence à la résolution 2524 (2020) du Conseil de sécurité, dans laquelle celui-ci vous a prié de lui faire rapport tous les 90 jours sur l'exécution du mandat confié à la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) et sur les critères et indicateurs de fond et contextuels précis et mesurables, à lui communiquer dans le premier rapport, permettant de suivre les progrès de la MINUATS par rapport à ses objectifs stratégiques et d'établir la planification en amont d'une reconfiguration future de la présence de l'Organisation des Nations Unies au Soudan, a été portée à l'attention des membres du Conseil.

Les membres du Conseil ont pris note de la demande formulée dans votre lettre visant à ce que le délai de présentation du premier rapport trimestriel soit prolongé de deux semaines et que le projet de structure et de déploiement géographique de la MINUATS ainsi que le rapport trimestriel sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour soient joints en annexe audit rapport.

Le Président du Conseil de Sécurité
(Signé) Dian Triansyah **Djani**

